Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20261005-2026_105-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six et cinq octobre à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 15

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, GUILLOT Jean-Marc, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LE CORNEC Vincent, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : -

Le Conseil nomme Chantal LEFEUVRE en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-105
FINANCES COMMUNALES
DEMANDE DE LOCATION DE SALLE – COURS DE YOGA

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de Mme Rachel LAUX. Professeure de yoga et intervenant sur plusieurs communes du secteur, elle souhaite développer son activité de yoga dynamique (pratique associant mouvements, postures, respiration et renforcement avec pour objectif de travailler la mobilité, la tonicité, la souplesse et la conscience du corps) sur Noyal à raison d'un cours par semaine, le lundi soir de 19h00 à 20h00 dans la salle des associations. Mr le Maire propose aux élus de fixer un tarif de location pour cette activité pour cette salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents,

par « 15 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de répondre favorablement à la demande de Mme Rachel LAUX.

- **DECIDE** de fixer le tarif de 15 €/heure. Un balayage de la salle devra être donné à l'issue de la séance par l'intervenante.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

La secrétaire de séance
Chantal LEFEUVRE

MAIRIE DE NOYAL Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 09-10-2026 - transmise en Préfecture le 09-10-2026

Philippe HELLO, Maire